OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. GAÉTAN LEBEAU, président de la commission

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire

M. PIERE CONSTANTIN CHARLES, commissaire

Mme ÉLISE NAUD, secrétaire analyste

PDUES - QUARTIERS AVOISINANT TURCOT

PREMIÈRE PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 21 avril 2016, 19 h Centre récréatif Gadbois

5485, Chemin de la Côte St-Paul

Montréal

TABLE DES MATIÈRES		
SÉANCE DE LA SOIRÉE		
MOT DU PRESIDENT		
<u>INTERVENANTS</u>		
Pour l'Arrondissement:	::	
	e	
M. Mathieu Delage		
M. David Ross		
PÉRIODE DE QUESTION	<u>NS:</u>	
Mme Isabelle Limoges		
_		
_		
_		
_		

MOT DU PRÉSIDENT

LE PRÉSIDENT:

5

10

15

20

25

Bonsoir, Mesdames et Messieurs! Je vous souhaite la bienvenue à cette séance d'information portant sur l'avenir des quartiers avoisinant l'échangeur Turcot. Mais d'abord, la commission, en mon nom et au nom de la commission, je voudrais remercier les gens qui ont organisé les kiosques aujourd'hui et toutes les personnes qui sont venues s'informer, c'était fort intéressant, vous l'avez vu vous-mêmes, beaucoup d'information a circulé aujourd'hui, les discussions étaient animées, alors ça va nous aider beaucoup ça, dans notre travail de commission.

Cette séance va se dérouler en français mais les gens qui voudraient s'exprimer en anglais peuvent le faire aussi. The meeting will be conducted in French but anyone who would prefer to address the Commission in English may do so.

Je m'appelle Gaétan Lebeau, je suis commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal. La présidente de l'Office, madame Dominique Ollivier, m'a confié la présidence de cette commission. La commission est également composée de madame Francine Simard ici à ma droite ainsi que de monsieur Pierre Constantin Charles et on est assisté par madame Élise Naud qui agit comme secrétaire de la commission.

À la table d'accueil en avant, je les nomme parce que vous allez possiblement avoir affaire à elles. Permettez-moi de vous présenter mesdames Denise Mumporeze et Nicole Uwimana qui sont là pour répondre à vos questions et qui sont là pour prendre vos noms quand ça sera le temps de vous enregistrer pour poser des questions.

Monsieur Gilles Vézina aussi, j'en parle vitement, qui est un attaché de recherche et de documentation à l'Office. C'est une personne qui peut répondre à toutes vos questions. Vous trouverez son numéro de téléphone dans les dépliants que vous avez pris, j'espère, à la table

d'accueil là-bas. Il y a le numéro de téléphone de l'Office là-dessus. Utilisez-le, appelez-nous si vous avez des questions, on va trouver vos réponses, c'est sûr.

Aussi à la logistique, je tiens à souligner l'apport de madame Anick Pouliot et Brunelle-Amélie Bourque. Alors s'il y a des problèmes de logistique ce soir en cours de route, on va leur demander de l'aide.

L'assemblée de ce soir est enregistrée et elle est sténographiée comme toutes les assemblées officielles de l'Office. C'est monsieur Serge Boissé qui s'occupe de la sonorisation et madame Louise Philibert de la sténographie. Je les en remercie. Tout ce qui sera dit au cours de la séance donc sera enregistré et transcrit et ensuite, ce sera rendu public sur le site web de l'Office. Tout ce qui se fait à l'Office, toutes les réunions qu'on a, toute la documentation, l'échange de courriels, n'importe quoi concernant notre mandat est rendu public tout le temps.

J'en profite pour souligner dans la salle la présence de monsieur Luc Doray qui est secrétaire général de l'Office et évidemment la présence aussi de monsieur Benoît Dorais, le maire de l'arrondissement. Monsieur Dorais me prie de vous dire qu'il s'excuse, il devra quitter dans quelques minutes parce qu'il a déjà un autre engagement pris de longue date et c'est un engagement important, c'est pour soutenir la cause de la persévérance scolaire. Alors il devra nous quitter bientôt mais soyez assurés qu'il nous tient à l'œil. Il suit ça de près ce qu'on fait ici.

Alors cette consultation publique est destinée d'abord aux citoyens, à vous qui avez le droit d'être renseignés sur un projet aussi important qui va modifier votre cadre de vie. Et puis vous avez le droit, bien sûr comme citoyens, de poser des questions et donner votre opinion. C'est pour ça qu'on existe ici.

Alors l'Office de consultation publique met toujours beaucoup d'efforts à procéder de façon rigoureuse, transparente et efficace. Ça c'est un gage de crédibilité à nos yeux. Les commissaires ne sont ni des élus, ni des fonctionnaires. Même s'il est régi par la Charte de la Ville de Montréal, l'Office est une entité distincte et indépendante. D'ailleurs, toute personne qui préside

60

55

35

40

45

une commission ou qui en fait partie s'engage à respecter le Code de déontologie des commissaires. Vous pouvez prendre connaissance de ce code à la table d'accueil à l'avant.

Le 4 novembre 2015, le comité exécutif de la Ville de Montréal a adopté une résolution mandatant l'Office de consultation publique pour accompagner – et là, je cite :

« ... pour accompagner l'arrondissement du Sud-Ouest dans le cadre d'une démarche participative visant l'élaboration d'un Plan de développement urbain économique et social. »

Donc pas seulement urbain mais aussi économique et social pour les abords de l'échangeur Turcot. Il s'agit d'une consultation publique qu'on dit en amont puisque notre mandat est de recueillir les préférences des citoyens quant à l'avenir de leur quartier. Quand nous aurons remis notre rapport à la Ville et à l'arrondissement, les spécialistes de l'arrondissement rédigeront un document de planification détaillée sur lequel il y aura une autre consultation publique.

La documentation pertinente à l'Office est à la disposition du public. Comme je le disais tout à l'heure, vous pouvez consulter le site web ou même vous présenter au bureau de l'Office, on va vous donner toutes les réponses à vos questions.

Pour présenter le territoire visé par la consultation et répondre aux questions du public et de la commission, nous avons avec nous les responsables de l'arrondissement du Sud-Ouest et de la Ville qui s'empressent de s'asseoir au moment même où je vous parle. Alors pour l'arrondissement, nous avons monsieur Louis-Henri Bourque qui présentera tout à l'heure les gens qui l'accompagnent ainsi que d'autres spécialistes de la Ville qui sont ici qui pourront répondre à vos questions, selon le besoin.

Alors deux mots rapidement sur les étapes de la commission publique pour ceux et celles dont ce sera la première fois. Traditionnellement, une consultation publique par l'Office comprend deux parties. Alors la première partie, c'est ce soir. Ça vise à permettre aux citoyens et à la commission d'obtenir toute l'information possible sur le projet. Ce n'est pas le moment ce soir de donner son opinion, ses commentaires. Ça, ça va être le 24 mai prochain lorsqu'on va recueillir et

75

70

65

80

85

ça va être seulement le but de cette soirée le 24 mai, c'est de vous écouter, discuter avec vous de vos propositions. Ce soir, c'est le temps de s'informer.

importante, c'est comme le summum de la consultation, l'aboutissement je devrais dire, de la consultation, où on reçoit vraiment vos mémoires, vos opinions, etc. Vous avez jusqu'au 19 mai pour nous faire part de votre intention de présenter un mémoire. Donc pour le 24, vous avez jusqu'au 19 parce que nous on a besoin de faire un calendrier évidemment des présentations,

puis aussi on vous demande, ceux qui ont un mémoire écrit, parce que vous pouvez le faire verbal aussi, mais si vous faites un mémoire par écrit, on vous demande de nous le présenter pour le 19

La deuxième étape, ça va être, je viens de le dire, le 24 mai. Cette étape-là est très

95

100

mai. Comme ça, nous, les commissaires, on a le temps d'étudier tout ça, puis quand vous allez venir nous le présenter, on pourra échanger de façon efficace parce qu'on l'aura lu et étudié

sérieusement.

105

110

115

Par la suite, la commission analysera toutes les informations reçues et les opinions qui lui ont été communiquées. On fera rapport au maire de l'arrondissement, monsieur Dorais, au maire de la Ville, monsieur Coderre, et au président du comité exécutif de la Ville, monsieur Desrochers. Le rapport sera rendu public quelques semaines plus tard. Les rapports de la commission ont une valeur consultative.

Dernier élément en ce qui concerne le déroulement de la soirée de ce soir. Les représentants de l'arrondissement et de la Ville vont vous présenter le territoire sur lequel on travaille, sur lequel on a un mandat et le réaménagement aussi du pont Gadbois. Ce sera ensuite le tour de représentants de la communauté de présenter un sommaire des tables rondes thématiques qui ont déjà eu lieu. Puis une courte présentation sur quelques éléments forts des ateliers créatifs qui, eux aussi, ont déjà eu lieu.

Alors nous, ça fait deux mois qu'on travaille là-dessus, on a rencontré plein de monde, plein d'institutions dans le quartier, on a échangé et tout à l'heure, Élise va vous faire un petit compte rendu de tout ça avec nos collègues du milieu qui ont travaillé avec nous.

Alors le tout devrait durer environ 40 minutes. Par la suite, on va prendre une petite pause de 10 minutes, vous pourrez aller vous inscrire à la table en arrière pour inscrire votre nom. Comme ça, moi, je pourrai vous appeler, appeler votre nom selon l'ordre dans lequel vous vous serez inscrit et vous aurez ensuite chaque personne – ça, c'est toujours les règles qu'on applique à l'Office – vous aurez deux questions chaque personne. On vous limite à deux pour permettre à tout le monde de parler, mais si vous avez d'autres questions, vous pouvez vous réinscrire, il n'y a aucun problème. Je vais vous demander – vos questions – d'être brefs, pas trop de long préambule, tout ça, c'est le but évidemment de laisser la place au plus grand nombre.

130

Vers 9 h 30, on va clore le registre, ou avant ou après, selon ce qui se passe, on va jouer à l'oreille, mais je vais vous prévenir de ça, quand est-ce qu'on ferme le registre pour prévoir une heure de fermeture de la soirée naturellement.

135

Nous on est ici pour vous aider, on est ici pour accompagner les gens dans les questions et surtout pour vous aider à obtenir des réponses auprès des différents intervenants qui sont ici.

140

Les questions, je vous demanderais aussi de vous adresser toujours au président, c'est-àdire à moi. Vous allez être assis ici devant moi. Vous me regardez, même si vous parlez aux gens de la Ville, ce n'est pas un réflexe naturel mais je vous demande de le faire comme ça. Vous allez vous adresser à moi tout le temps et moi je vais diriger vos questions aux bonnes personnes qui pourront y répondre.

145

La même chose, les gens qui répondent aux questions, je leur ai demandé de se préparer à faire la même chose, c'est-à-dire ils me répondent à moi. Vous comprenez pourquoi qu'on fait ça, c'est pour éviter que le débat prenne entre deux personnes puis que dans l'enthousiasme, il y ait un dialogue qui parte puis on n'a plus de place pour les autres. Voilà.

150

Si jamais il y a des réponses qui ne peuvent pas être données ce soir, nous on s'engage – les réponses de toute façon à vos questions sont enregistrées – donc on s'engage à faire parvenir aux autorités concernées vos questions et puis d'obtenir une réponse, on n'a pas de problème à

obtenir des réponses, puis on va les mettre sur le site web. Donc c'est public ça aussi, vous pourrez les consulter les réponses avant de présenter un mémoire, si vous le souhaitez.

155

Voilà. Donc moi, ma seule tâche ce soir, après avoir fait ça, c'est de laisser les autres parler et puis de m'assurer que l'assemblée se déroule dans le bon ordre. Je n'ai aucun doute que ça va se faire comme ça. Donc je fais appel à tout le monde pour être poli, courtois, respectueux en tout temps. Je n'ai pas de toute que ça va se faire comme ça.

160

Alors voilà. Quant à moi, j'ai fini. Je vous présenterai un petit peu plus tard les personnes au fur et à mesure qu'elles vont parler ce soir. Là, pour le moment, je vais donner la parole tout de suite à monsieur Bourque. Et je vous demande, Monsieur Bourque, de présenter vos collègues ainsi que d'autres personnes, si vous le désirez, dans la salle. Merci.

165

M. LOUIS-HENRI BOURQUE:

170

Parfait. Est-ce qu'on peut afficher la présentation, s'il vous plaît? Donc premièrement, je vous souhaite à tous la bienvenue. Merci, Monsieur le président. Je suis accompagné de Mathieu Delage qui fait partie de l'équipe PDUES, conseiller en aménagement. À ma droite, David Ross, chargé de projet pour le pôle Gadbois et j'ai aussi mon collègue, Philippe Desrosiers qui tient le fort au kiosque. Vous pouvez aller le voir en tout temps pendant la soirée pour poursuivre les discussions autour de nos ateliers.

175

L'équipe PDUES et l'arrondissement du Sud-Ouest tient à vous remercier de vous être déplacés ce soir. On sait qu'il fait beau, qu'on les attendues longtemps ces soirées-là, mais c'est vraiment apprécié que vous preniez le temps de venir contribuer à la présente démarche. C'est essentiel pour que cette démarche-là fonctionne.

180

Donc ce soir, nous vous présentons le PDUES pour les quartiers aux abords de Turcot. - Ça commence bien, je pense qu'on a un petit problème technique. Voilà.

Donc premièrement, la démarche. Qu'est-ce qu'un PDUES? Un PDUES, c'est un Plan de développement urbain, économique et social. C'est un outil de planification. Peut-être vous êtes plus habitués au PPU, au Programme particulier d'urbanisme, qui est un outil qui est inscrit à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Le PDUES, c'est un outil qui a été développé par la Ville de Montréal pour mettre en place un outil de planification qui tient compte des enjeux urbains mais aussi des enjeux économique et social.

190

Le PDUES est issu d'une entente financière entre le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec et de la Ville de Montréal.

plusieurs enjeux associés au quartier, au milieu de vie, aux résidents, aux gens qui vivent dans le quartier et le PDUES se veut un outil pour répondre à l'ensemble de ces enjeux-là, un outil qui a

L'objectif de l'entente, c'est que quand il y a eu l'annonce du projet Turcot, il y avait

195

été mis de l'avant par le ministère et la Ville.

200

C'est une démarche participative aussi en amont de la planification mais je tiens à souligner que tout le processus se veut comme un processus participatif. On vous consulte ce soir pour savoir c'est quoi les enjeux qui vous tiennent à cœur pour votre quartier en tant que résidents, travailleurs, visiteurs, utilisateurs du territoire. Mais aussi, la démarche participative va se poursuivre suite aux travaux de l'Office qui sont en cours actuellement, pendant la rédaction du rapport et le rapport préliminaire qui va être déposé à la fin de 2016 va être représenté en consultation avec l'Office de consultation publique début 2017.

205

L'objectif, c'est de mettre en place une stratégie d'intervention basée sur une vision collective, votre vision, un plan qui proposerait des actions concrètes pour améliorer la qualité de vie des quartiers.

210

Donc la démarche s'article en quatre grands blocs. Actuellement, on est en train de dresser le diagnostic du territoire et d'établir la vision. L'objectif, c'est de prioriser les enjeux, quels sont les enjeux auxquels on doit adresser des réponses prioritairement. C'est dans le cadre du premier bloc de travail que l'Office tient la présente démarche participative.

Par la suite, on repart à nos travaux. L'objectif, c'est de rédiger un rapport préliminaire qui va inclure une stratégie d'intervention et un plan d'action avec des actions ciblées répondant aux enjeux qui auront été identifiés dans le premier bloc. D'où l'ensemble des discussions qu'on a à notre kiosque, les tables rondes, etc.

220

Suite à quoi, on compte faire adopter le PDUES par les élus. Dans le cadre de l'adoption du PDUES, comme je l'ai mentionné, l'Office va être mandaté pour tenir une consultation sur le rapport préliminaire. Donc s'assurer que dans le rapport préliminaire qui sera rédigé par l'arrondissement, les enjeux ont bien été saisis et que le plan d'action proposé reflète bien votre réalité, la réalité des gens qui occupent, qui résident, travaillent et visitent le quartier.

225

Nous souhaitons déposer le rapport préliminaire à la fin 2016 parce que dès l'adoption en 2017, on veut entamer la mise en œuvre. On sait qu'il y a eu beaucoup de planification qui a été faite dans le secteur, il y a beaucoup de travail qui a déjà été fait par les forces du milieu et l'objectif, c'est de faire une planification mais vraiment d'aller le plus rapidement en mise en œuvre dans quartiers. On le sait, on le voit actuellement, il y a des impacts associés à la construction, l'échangeur est là pour y rester, donc on souhaite aller en mise en œuvre le plus rapidement possible et dans un horizon relativement restreint.

230

Donc le territoire d'étude. Le territoire d'étude couvre une superficie d'environ 2 kilomètres carrés. C'est important de souligner que c'est déjà un grand territoire d'étude. En comparaison avec le PDUES Marconi, le PDUES Marconi couvrait 0.8 kilomètre carré.

235

J'ai oublié de mentionner quelque chose d'important. C'est que le PDUES qu'on est en train de travailler aujourd'hui, ce sera le deuxième qui sera réalisé par la Ville de Montréal. Le premier a été adopté en septembre 2013 pour les secteurs aux abords du nouveau campus de l'Université de Montréal dans Outremont. Donc je vous invite fortement, si vous souhaitez savoir comment se développe un PDUES et qu'est-ce qu'il peut y avoir dans un PDUES, on va vous le mentionner ce soir, mais c'est d'aller, de prendre le temps de lire le PDUES qui a été réalisé pour le secteur Marconi.

Donc le territoire d'étude ici apparaît en grisé. C'est un territoire qui est adjacent à deux autres arrondissements: donc l'arrondissement Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce et l'arrondissement de Verdun. Principalement, les limites du territoire ont été délimitées en fonction des quartiers qui étaient directement impactés par la construction de l'échangeur Turcot.

250

Donc si on va plus précisément dans les secteurs, il y a trois grands secteurs qui ont été identifiés. En orangé, vous voyez le secteur de Saint-Henri, qu'on appelle le secteur de Saint-Henri Ouest, qui est la portion du territoire comprise entre la rue de Courcelles et la cour Turcot. En rouge, vous voyez le secteur qu'on appelle Ville Émard/Côte Saint-Paul qui comprend les interfaces de Ville Émard avec la rue Saint-Patrick. Le secteur Côte Saint-Paul compris entre la rue Galt et l'emprise de l'autoroute 15, le secteur initial de la rue Jogues. Et troisièmement, le secteur Cabot qui est identifié en vert, qui est un secteur principalement industriel, qui comprend une petite poche de logements qui est strictement un secteur industriel.

255

Quelque chose que je tiens à souligner, qui a été discuté longuement, c'est que c'est sûr, à un certain moment, il a fallu arrêter certaines limites – on pense à la rue de Courcelles – mais je vous demande de rêver, peut-être d'imaginer au-delà des limites dans le sens qu'il y a certaines interventions – je vous donne un exemple concret – si on prévoit, si le transport actif ressort comme une des priorités du milieu, il se pourrait que la piste cyclable n'arrête pas à de Courcelles. Dans le sens que nos interventions pourront transcender les limites du territoire mais pour les fins d'étude, il fallait circonscrire un territoire que voici.

265

260

Donc je passe la parole à mon collègue, Mathieu Delage, qui va poursuivre avec les enjeux.

M. MATHIEU DELAGE:

270

Bonsoir! Donc les enjeux, en fait, c'est l'étape à laquelle on est rendu, ce sur quoi l'équipe du PDUES travaille actuellement. Donc c'est le cœur, en fait, c'est l'objectif principal des portes ouvertes de ce soir, connaître quelles sont les préoccupations des résidents, des travailleurs, des visiteurs de ces quartiers-là.

Donc pour arriver à l'élaboration des enjeux préliminaires, donc c'est une base de discussion. Peut-être certains d'entre vous avez visité notre kiosque aujourd'hui. Donc on a élaboré des enjeux préliminaires essentiellement basés sur quatre éléments. Bon, Louis-Henri l'a dit d'entrée de jeu, il y a eu beaucoup de planification dans le secteur d'étude du PDUES. On peut penser à l'opération populaire d'aménagement de Saint-Henri, l'audit piéton qui a été fait dans le secteur Galt, même chose pour le portrait du quartier Ville Émard, et la charrette Village Turcot en est un autre exemple de document de planification.

285

280

Donc l'équipe a réalisé une synthèse documentaire d'un volume considérable d'études sur le territoire, donc c'est là-dessus où il y a des enjeux qui ressortent de façon systématique.

La démarche participative de l'Office qui est menée en ce moment donc nourrit les enjeux. Donc tables rondes, ateliers créatifs, sondages.

290

L'équipe a également fait quelques rencontres avec les partenaires du milieu pour parler des enjeux qui sont soulevés.

295

Et quatrième point aussi des autres démarches de planification, c'est un élément qui est important aussi parce qu'il y a plusieurs démarches de planification qui sont en cours, soit qui recoupent le territoire ou soit qui bordent. On peut penser au Plan d'action du boulevard Monk, Plan directeur du canal Lachine qui est en élaboration par les gens du service des parcs...

- Parcs Canada, pardon, et le Plan de mise en valeur de la falaise Saint-Jacques qui sont trois exemples de planifications en cours ou déjà réalisées.

300

Donc ce qu'on souhaitait faire avec... En fait, l'arrimage avec ces autres démarches, c'est par souci de cohérence et un partage d'informations aussi entre les équipes et éventuellement dans le plan d'action, saisir les opportunités dans un souci d'arrimage.

305

Je vous donne un exemple. Pour le secteur de la falaise Saint-Jacques, il y a une étude qui est en cours sur le positionnement économique de la cour Turcot et qui touche aussi le secteur

Cabot. Donc c'est un genre d'étude qu'on n'aura pas à refaire ou à repayer dans le cadre du PDUES. Donc c'est important de bien se parler entre les divisions et aussi entre les différents partenaires.

310

Les enjeux préliminaires donc qu'on a élaborés, c'est vraiment sous forme, sur une base de discussion. La différence de caractère que vous voyez, c'est vraiment pour essayer de ressortir aussi les enjeux qui seraient plus importants ou prioritaires. Donc ils sont regroupés sur quatre thèmes.

315

On a premièrement la qualité des milieux de vie. Donc on peut penser à sécurité alimentaire, par exemple, cohabitation entre les usages.

320

Mobilité, connectivité. On pense à apaisement de la circulation, tout ce qui est le transit, le camionnage. La desserte en transport collectif, est-ce que c'est un enjeu? Est-ce qu'on veut améliorer la desserte en transport collectif? Sécurité des intersections, un autre exemple.

325

Au niveau environnement et paysage, c'est le verdissement, tout ce qui est nuisance aux abords de l'autoroute, poussières, bruits, nuisances visuelles, mise en valeur du patrimoine. On sait qu'on a des secteurs où on a beaucoup de bâtiments hérités par exemple du passé industriel le long du canal Lachine.

Finalement, dynamisme économique et social, employabilité, création et maintien d'emploi. Donc tout ça, c'est des enjeux qui sont ressortis à travers les quatre éléments que je vous ai mentionnés précédemment.

330

Et vraiment, l'idée des consultations et des portes ouvertes, c'est d'aller vers des enjeux prioritaires. Donc quels sont les enjeux qui sont vécus par les résidents, par les travailleurs, par les visiteurs des quartiers, de manière à nous nourrir sur le futur plan d'action et stratégie d'intervention qui sera le deuxième bloc comme on vous a présenté.

Donc stratégies d'intervention qui peuvent être, par exemple, je prends l'exemple du PDUES Marconi Alexandra, il y a un programme, un mécanisme de soutien à la communauté. Donc c'est un programme de financement où les gens ont fait un appel... Il y a eu un appel de projet et différents organismes qui ont soumis leurs projets et c'est une manière de financer donc des projets qui sont issus du milieu.

340

345

On a indiqué plan d'action concerté. Pourquoi? Parce qu'on souhaite vraiment que la démarche participative se poursuive au-delà des travaux de l'Office et pour nous, c'est vraiment important. L'arrondissement, en fait, on s'engage aussi à mener des consultations, à poursuivre les consultations sur le plan d'action qu'on va élaborer. Évidemment, c'est des actions qu'on souhaite qui soient vraiment ancrées dans la réalité des résidents, des travailleurs pour être en mesure de répondre le plus adéquatement possible donc aux enjeux qui sont vécus dans les quartiers.

350

Mais avant de passer aux actions, en fait, on vous invite à continuer à suivre les travaux de l'Office et à nous soumettre vos idées et vos préoccupations pour améliorer la qualité de vie dans votre quartier. Donc, merci, ça termine notre présentation.

LE PRÉSIDENT :

355

Vous pouvez y aller, Monsieur Ross. On avait demandé à la Ville de faire une première présentation du territoire comme ça vient d'être fait. Puis maintenant, monsieur Ross va nous présenter plus le pôle Gadbois, qu'est-ce que la Ville envisage pour le moment. Voilà. Allez-y, Monsieur Ross.

360

M. DAVID ROSS:

Bonsoir! David Ross, je suis du Service d'infrastructures, voirie et transport. Je vais vous présenter donc la vision actuelle pour le pôle Gadbois.

Donc l'objectif aujourd'hui pour nous est de vous présenter la vision concertée qui a été préparée pour le pôle Gadbois. La Ville, évidemment, comme d'autres gens a perdu des terrains aux abords du Centre Gadbois. Il y avait un stationnement qui était sous l'échangeur Turcot, la Ville ne l'a plus. L'échangeur va aussi se rapprocher du Centre Gadbois. Donc ça nous amène à repenser les espaces qui sont aux abords du Centre Gadbois.

370

La Ville a choisi de transformer cet enjeu-là en opportunité. Donc au lieu de juste reconstruire un stationnement pour répondre aux besoins d'opération du Centre Gadbois, la Ville a choisi de faire un projet intégré et porteur pour les abords du Centre Gadbois de manière à améliorer la qualité de vie des résidents, puis à essayer d'améliorer aussi l'interconnectivité avec les différents quartiers,

375

Donc évidemment dans les éléments difficiles auxquels on fait face, il y a le fait qu'il y a un manque de stationnement mais aussi l'absence d'espaces verts dans le quartier ou un manque d'espaces verts. On a un canal Lachine très intéressant, mais qui est peut-être peu en lien avec le pôle Gadbois, donc on veut essayer d'améliorer la situation. Donc comme je disais, la Ville choisit de profiter d'une situation qui est difficile pour en faire une situation positive.

380

Donc il y a eu une activité de visioning qui a eu lieu en 2010 où est-ce qu'il y a un grand principe directeur qui a été établi, qui est réaliser le plein potentiel récréosportif du Centre Gadbois. Et par la suite, en 2014, il y a eu une activité de concertation avec différents organismes du milieu et ce sont les organismes qui nous sont arrivés avec une série d'orientations que vous voyez à l'écran.

390

385

Donc il s'agit de créer un milieu de vie de qualité, accueillant et inclusif, en faire un lieu significatif pour l'ensemble de la communauté; améliorer l'accessibilité sous toutes ses formes et modalités; accroître le sentiment de sécurité des usagers; compléter et diversifier l'offre de service; miser sur le potentiel artistique des infrastructures et des équipements; et consolider le Centre récréatif Gadbois.

Donc la Ville a repris ces orientations-là et en a fait les siennes. Et de là a été développée une vision d'aménagement pour les terrains qui appartiennent à la Ville ou qui appartiendront à la Ville aux abords du Centre Gadbois.

400

Pour répondre aux orientations qu'on vient juste de voir, les concepteurs ont proposé la création de quatre zones à l'intérieur même du pôle Gadbois. Donc a une zone nautique qui est le long du canal de Lachine. Donc on a le canal de Lachine et ses abords, ça c'est notre première zone, la zone nautique. On a ensuite en zone numéro 2, la zone récréative qui comprend tous les terrains qui sont situés à l'est et devant le Centre Gadbois. On a une zone ados et jeunes adultes qui est proposée au sud du canal sous le pont à hauban essentiellement. Et une zone sportive qui elle sera au nord de la rue Notre-Dame.

405

Donc la zone nautique. Il s'agit de travailler, en fait, on a travaillé avec Parcs Canada pour développer une vision conjointe. Donc c'est vraiment une vision intégrée, le canal appartenant évidemment à Parcs Canada. La zone nautique va permettre d'augmenter les liens visuels entre le secteur au sud du canal et au nord. Il s'agit de vraiment transformer le canal pour ne plus que ce soit perçu comme une barrière pour les résidents des différents quartiers mais bien plutôt comme un lien qui les unit.

415

410

Donc entre autres, un aménagement est proposé de faire un belvédère commémoratif, donc c'est un bon endroit pour faire une pause le long du canal puisqu'on est à peu près à michemin entre le Vieux-Port et Lachine. Donc les gens qui empruntent le canal peuvent faire une pause à cet endroit-là. C'est un bon endroit aussi pour parler du patrimoine industriel historique du quartier aussi. Et on aura évidemment des vues sur les écluses et vues sur le nouveau pont à hauban du projet du ministère des Transports ainsi qu'une vue sur le pont de l'Église.

420

Dans la zone nautique, on prévoit différentes activités. Donc il y a déjà du kayak, il y a les bateaux dragons. Donc il y a déjà des gens qui profitent du canal. On veut confirmer ce caractère-là et on veut même le renforcer. Donc vous voyez des exemples d'activités qui pourraient être mises en place. Donc on pourrait imaginer une plage sans contact avec l'eau, de la location de

kayak par exemple. Donc aujourd'hui, c'est des activités organisées mais on pourrait avoir des activités un peu plus libres. Donc on voit quelques exemples.

430

Vous avez ici une vue rapprochée sur la zone récréative. Donc la grande masse blanche au centre, c'est le Centre Gadbois, et donc on voit bien le canal et la zone grise à l'avant, c'est ce qu'on appelle le parvis urbain et la plaine gazonnée est à l'est du Centre Gadbois. Donc il s'agit de créer un lieu de rencontre, un endroit un peu plus vert que ce qu'on a présentement.

435

Donc sur l'image actuelle, ce que vous voyez à votre droite, c'est le Centre Gadbois. En fait, c'est comme si on était au-dessus de l'école James Lyng et on regardait vers le sud, donc vers le canal. On voit un peu le canal au loin. Donc l'idée, c'est de faire un lieu de rencontre, un lieu ouvert, faire en sorte que les résidents du quartier, les gens de l'école, les utilisateurs du centre viennent aux abords et profitent de l'espace.

440

La grande place publique pourrait permettre justement au Centre Gadbois de s'ouvrir, de développer ses activités vers l'extérieur, donc d'accroître ses liens avec les résidents et le quartier avoisinant. Ça permettrait à l'école secondaire James Lyng, qui n'a pas de cour, d'en avoir une. Donc le parc deviendrait un peu une cour pour les élèves aussi et donc la grande aire ouverte permettrait d'avoir une variété d'activités.

445

Et grâce au belvédère qui serait le long du canal, bien là on aurait une meilleure perception du Centre Gadbois. Parce que là présentement, il y a beaucoup de gens qui passent et qui n'arrêtent pas, qui n'y pensent pas, mais là, il serait mis en valeur, il serait plus visible.

450

D'ailleurs, j'oubliais de mentionner tout à l'heure que le belvédère permettrait aussi de profiter des vues sur le mont Royal parce que si on est sur le bord du canal, sur le haut de la digue, on peut voir le mont Royal, on peut voir l'Oratoire Saint-Joseph. Donc encore là, on pourrait avoir des liens visuels plus forts entre le sud et le nord du canal.

455

Donc ici, on a des exemples d'activités récréatives qui pourraient avoir lieu. Donc ça pourrait être des gens qui s'étendent dans le gazon pour lire un livre, il pourrait y avoir des

projections de films en plein air l'été. On peut aussi imaginer des gens qui se lancent le frisbee, des enfants qui courent après un ballon, deux personnes qui jouent au badminton. Donc vraiment l'idée, c'est de permettre un espace de détente, d'accroître les espaces publics disponibles pour les gens du quartier.

465

Il pourrait aussi y avoir des activités spéciales, par exemple, comme le bal des finissants de l'école James Lyng. Ça aussi, ça pourrait avoir lieu là ou la photo de finissants. Donc il y a toutes sortes de choses qui pourraient se faire là.

Au sud du canal donc on propose la zone ados et jeunes adultes. L'idée, c'est sûr qu'il va falloir travailler sur l'aménagement, sur l'animation, la mise en lumière, les couleurs, les matériaux parce qu'on est dans un espace qui présente quand même plusieurs défis puisqu'on va être sous le pont à hauban. Donc c'est une proposition d'aménager une zone pour ados et jeunes adultes et on voit le genre d'activités qu'il pourrait y avoir. Donc ça, c'est un exemple torontois, mais donc on a des paniers de basketball, on a un skate park. On peut aussi avoir des enfants qui jouent à la marelle, donc il y a différentes possibilités.

475

470

Évidemment, il faut que ce soit animé et là, c'est un grand défi. Donc là, c'est une des questions que nous on vous pose : qui vous pensez pourrait animer cet espace-là? Quel genre d'activités on pourrait y retrouver? Donc ca, c'est un endroit, c'est des utilisations possibles.

480

Au nord de la rue Notre-Dame, on a notre dernière zone, la zone sportive. Donc certains d'entre vous, vous vous posez peut-être la question depuis le début : où est le terrain de baseball? Le terrain de baseball qui est présentement sur le côté est du Centre Gadbois pourrait être déménagé du côté nord de la rue Notre-Dame. Donc on a un terrain qui s'ajouterait au parc Gadbois. Donc le parc présentement arrête à la rue Notre-Dame. Là, on pourrait agrandir le terrain, conserver les usages, puis libérer un espace qui pourrait être utilisé à des fins multiples.

485

Enfin, dernier élément dont je veux vous parler, c'est évidemment les déplacements, les connexions dans le quartier. Évidemment, on travaille sur le projet du pôle Gadbois. Donc on est sur un territoire très limité mais vous voyez par cette carte-ci qu'on est bien conscient qu'on n'est

pas isolé et qu'au contraire, on peut augmenter les liens, accroître la facilité de déplacements entre les différents quartiers de l'arrondissement. Et donc il y aura une nouvelle piste ou voie cyclable qui pourront être aménagées. Notamment, on examine la possibilité d'en aménager une sur Côte Saint-Paul devant le Centre Gadbois. Mais vous voyez que ça s'inscrit dans un réseau plus grand. Les lignes orange à l'écran seraient des pistes qui pourraient être aménagées, elles ne sont pas forcément aménagées présentement.

495

Quand je parle de déplacements, vous avez la carte des pistes cyclables mais on travaille aussi avec la STM. Déjà la STM a modifié le trajet de deux circuits d'autobus pour faciliter les déplacements. Dans le cadre du projet d'aménagement, on va le voir sur l'image suivante, il y a aussi des nouveaux sentiers piétons qui sont prévus pour permettre aux gens de traverser facilement le parc Gadbois parce que présentement, il y a plein d'obstacles avec la présence du terrain de baseball et d'autres aménagements. Donc ca va nous permettre de passer.

500

Donc finalement, la dernière image, on a une image de la plaine gazonnée. Vous le voyez à la gauche de l'image, il y a des sentiers piétons qui pourraient être aménagés. On voit un peu ce que ça serait. Les gens qui seraient sur la digue du canal, qui seraient donc dans des gradins, profiteraient de la vue sur la plaine, sur le chemin de la Côte Saint-Paul et on voit des gens qui profitent de la grande plaine gazonnée.

505

Nous, la question qu'on souhaite vous poser, puis ce sur quoi on aimerait vous entendre, c'est sur la façon de s'approprier l'espace. On vous a montré des beaux aménagements, mais un aménagement, ça ne fait pas le succès d'un lieu, c'est un élément d'une revitalisation, c'est un élément d'une amélioration de la qualité de vie mais ça prend de l'animation, ça prend des activités et c'est là qu'on aimerait savoir quel genre d'activités, quel genre d'aménagements? Est-

ce que vous avez d'autres idées? Donc c'est ce sur quoi on aimerait vous entendre. Merci.

LE PRÉSIDENT:

515

520

525

530

535

Je vous remercie beaucoup pour votre présentation. Il y a beaucoup de matière, c'était bref. On doit dire que nous on a demandé à tout le monde d'être bref pour laisser le plus de place possible aux questions après. Alors vous aurez toujours le loisir de demander des éclaircissements ou des points supplémentaires après. Merci beaucoup, Messieurs Delage, Bourque et Ross.

Maintenant, je vais passer la parole à trois autres personnes. D'abord, Élise Naud, qui est secrétaire de la commission, et aussi Serge Quenneville qui travaille à l'éco-quartier et Élyse Cossette qui est du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. Alors monsieur Quenneville et madame Cossette ont été participants très engagés d'ailleurs dans les tables rondes qu'on a organisées récemment, puis lorsqu'on a fait les tables rondes sur différentes thématiques, on avait demandé à certains participants de venir présenter une synthèse à la fin. Alors ces gens-là ont accepté de le faire courageusement. Alors ils vont se joindre à Élise Naud tout de suite et puis je vais laisser Élise conduire le reste de la présentation. Après ça, on ira en pause.

Mme ÉLISE NAUD:

Bonjour! Je m'appelle Élise comme monsieur le président l'a dit. Je suis accompagnée de Élyse et de Serge. Ça me fait plaisir de vous présenter un peu la démarche qu'on a élaborée à l'Office pour cette consultation-ci.

La première phase est une tournée de préconsultations où la commission a rencontré une dizaine d'organismes ou d'acteurs du milieu pour identifier mais aussi valider certains enjeux qu'on avait déjà entendus ou identifiés. On a par le fait même mis en ligne un questionnaire pour évaluer un peu l'état actuel des choses, connaître un peu votre sentiment par rapport au territoire actuellement. On a eu plus de 1 500 réponses, donc ce qui est assez impressionnant et on est tout à fait content de ça. On va l'analyser sous peu.

La deuxième étape a été les tables rondes thématiques auxquelles Serge et Élyse ont participé. Il y en a eu quatre, sur quatre thèmes différents. On va en parler juste un peu plus tard.

550

La troisième étape qui s'est faite parallèlement aux tables rondes, c'était des ateliers créatifs. On a un exemple à l'arrière de la salle, si jamais vous voulez aller voir. C'était fait à l'aide d'une carte et de différents éléments de maquette autour desquelles les gens étaient réunis pour discuter un peu de ce qu'ils aimeraient pour leur quartier mais aussi des problèmes et des enjeux du territoire, donc à identifier par exemple des intersections dangereuses, des endroits où se rassemblent différentes personnes, où on voudrait un jardin. Donc c'était vraiment toutes sortes d'éléments qui ont été discutés pendant ces ateliers-là.

555

Moi, après la synthèse des tables rondes, je vais vous présenter des éléments intéressants ou en tout cas qui sont ressortis de façon récurrente pendant les ateliers.

560

La quatrième étape est la séance d'aujourd'hui, en fait, et celle de la semaine prochaine. Mardi prochain le 26, il y aura une autre séance comme celle d'aujourd'hui, séance d'information, portes ouvertes pour s'informer. Et la dernière étape, c'est les mémoires, donc en fait l'audition des opinions plus que des mémoires parce qu'on peut présenter son opinion de différentes façons, pas juste en présentant, en déposant un mémoire.

565

Il y a trois façons grosso modo de donner son opinion. On peut tout simplement écrire un document et l'envoyer à l'Office, le déposer, ce qu'on appelle un mémoire. On peut s'inscrire et venir donner son opinion de façon verbale ou on peut faire une combinaison des deux, c'est-à-dire d'écrire un document et de venir le présenter à la commission. Mais peu importe la façon dont vous choisissez de présenter votre opinion, il faut s'inscrire ou signifier qu'on va déposer un mémoire avant le 19 mai prochain. Donc ça, c'était pour la démarche qu'on a entreprise.

570

Pour ce qui est des tables rondes, les quatre thèmes étaient les suivants : la qualité des milieux de vie. Il y a eu deux volets : le volet aménagement et le volet social; la connectivité et la mobilité; la dynamisation économique et la cohabitation des fonctions; et les équipements collectifs qui comprenaient notamment le réaménagement du pôle Gadbois.

Donc je passe le micro à Élyse pour commencer qui va vous donner la synthèse des deux premières tables. Voilà.

Mme ÉLYSE COSSETTE:

J'espère que je vais faire honneur à ceux qui étaient présents lors des tables rondes. Les deux premières tables auxquelles j'ai participé, on était dix-huit participants, si j'ai bien compté, à chacune des fois. Et l'objectif était vraiment de dépasser un petit peu nos visions d'organismes qu'on représentait, puis d'essayer de sortir les enjeux liés aux différentes thématiques qui nous étaient proposées.

Je ne voulais pas lire exactement ce qui était là, je voulais aller un petit peu plus en détail parce que j'ai un gros deux minutes par table mais rapidement, il a été question des enjeux concernant l'atténuation des nuisances liées à la présence des infrastructures, donc tout ce qui a trait aux bruits, à la poussière, aux îlots de chaleur, aux vibrations, etc., aux alentours de l'échangeur Turcot. Il a été question des enjeux liés aux aménagements en fonction des usages, c'est-à-dire les usages, les zones d'emploi, les usages résidentiels, usages pour du loisir, etc. Il a été question de l'accès à des logements de qualité et abordables et des enjeux liés à l'équilibre social et au sentiment d'appartenance au quartier.

Là, ceci étant dit, assez rapidement, je vais essayer de vous détailler un petit peu plus les différents éléments parce que ça dit tout puis en même temps, ça dit pas grand-chose. Donc les enjeux liés au premier volet qui est l'aménagement du territoire, il y a évidemment les enjeux liés à l'environnement, donc tout ce qui est mesure de mitigation par rapport aux bruits, poussière, îlots de chaleur, pendant les travaux et après évidemment, les toits verts, des plantations appropriées pour limiter les impacts liés aux nuisances, polluants aux alentours de l'échangeur.

Il y a des enjeux liés à la fonction des usages, je l'ai dit un petit peu plus tôt mais c'était en fait lié à ça. C'est garder le secteur d'emploi Cabot comme tel et de favoriser l'emploi local, c'est-à-dire de faire en sorte que les industries ou les installations industrielles qui sont là servent à des

605

600

580

585

590

gens qui habitent aux alentours le plus possible. Et il a été suggéré aussi de mettre en place un comité de suivi tout au long du sujet, s'assurer que les aménagements respectent les enlignements.

610

Ensuite, par rapport au logement, il a été identifié des besoins spécifiques pour les grandes familles, entre autres des trois chambres et plus, donc d'avoir plus de logements que l'offre actuelle par rapport à ce type de famille là, donc les plus grandes familles, et des petits ménages aussi à faible revenu. La construction de différents types de logement, donc logement social, communautaire, ca peut être du logement résidentiel privé.

615

Les enjeux liés à la sécurité et la santé, d'avoir des espaces verts sécuritaires, s'assurer qu'on prévient les incivilités comme les graffitis, donc de mettre en œuvre des moyens pour les prévenir. Et d'avoir des aménagements participatifs pour que les gens soient animés ou en tout cas que les gens participent et ne soient pas juste des beaux espaces mais où personne a envie d'aller.

620

La qualité des milieux de vie, donc s'assurer qu'il y a une adéquation entre la population, le portrait de la population et les aménagements. Donc s'il y a de nombreuses personnes âgées à proximité, s'assurer que les équipements et les installations et les aménagements sont faits en fonction des caractéristiques de la population.

625

La sécurité alimentaire et une offre adéquate. C'est-à-dire, il y a un grand problème entre autres du côté Côte Saint-Paul d'avoir des endroits où on peut s'approvisionner d'aliments sains dans un rayon surtout dans le secteur qui est identifié comme un désert alimentaire dans le secteur Galt.

630

De faire attention à garder un certain équilibre social, dans le sens des types d'habitation, des types d'aménagement, pas créer de ghetto.

Et travailler à une instaurer une culture de village, donc une rue commerciale vivante où les gens se connaissent, où les espaces favorisent la rencontre entre les personnes. Ça, c'était lié au volet aménagement.

640

Maintenant au volet social, je vais aller tout de suite à mes affaires. Le développement donc de milieu de vie communautaire, donc des espaces où les gens peuvent se côtoyer, des enjeux liés à l'identité, le devoir de mémoire, donc mettre en valeur le bâti patrimonial, il y a des beaux espaces. Trouver des signatures au quartier, favoriser l'engagement des résidents, tout ça pour favoriser le sentiment d'appartenance, qu'on ait envie de dire qu'on habite là et qu'on aime notre quartier.

645

L'équilibre des fonctions, donc commerces, emplois, logements pour que ça fasse un quartier plus complet. Des enjeux liés à la lutte à la pauvreté, donc toujours penser à inclure les exclus, inclure les populations plus vulnérables dans ce qu'on offre, dans ce qu'on planifie. Encore le sentiment d'appartenance, je l'ai dit.

650

L'accessibilité géographique et économique aux services. Donc d'avoir un peu tout à portée, activités de culture, activités de loisir, les parcs, des équipements collectifs.

655

Ça fait le tour, je pense, de cette table ronde-là. Je vais passer à la prochaine. Je ne sais pas si je dépasse mon deux minutes?

660

La deuxième table ronde, c'est connectivité et mobilité. Donc l'idée, c'est de développer un milieu de vie où on a envie de vivre. Il a été proposé d'élaborer une vision consensuelle sur la mobilité permettant la réappropriation du territoire par les résidents et le désenclavement dans le but de briser l'isolement. C'est beau là, mais plus précisément, ce qui a été dit, c'est pour favoriser le fait qu'on ait envie d'y vivre, c'est de planifier les transports collectifs dans un objectif de connectivité entre les quartiers et intra-quartiers et ces transports-là qu'ils soient accessibles, l'accessibilité universelle, qu'ils soient conçus pour permettre la cohabitation des différents modes de déplacement.

Ça a été dit à plusieurs reprises, on planifie souvent la place de l'auto, puis en marge, on dit O.K., on va ajouter une piste cyclable ou des sentiers pédestres. L'idée, c'était plus de dire : O.K. comment on peut planifier les modes de transport mais en donnant la place à tout et en pensant à tous ces modes de transport là pour chacun ait sa place.

675

collectif, qu'il soit fiable, qu'il réponde aux besoins des quartiers dans le sens des fréquences, des horaires. Si on a, par exemple, beaucoup de personnes qui se déplacent vers le centre-ville, qu'on prévoie mettre plus d'autobus sur les heures de bureau. Et il y a eu le souhait aussi qu'il y ait une tarification sociale, c'est-à-dire des tarifs abordables ou plus abordables pour les gens qui ont moins d'argent et pour qui 6,50 \$ signifie beaucoup dans une journée.

Ce transport collectif là, qu'il soit collectif ou actif, qu'il soit... Bien, en fait, par rapport au

680

Développer une vision globale consensuelle sur la mobilité. Donc c'est ça, de penser globalement en tenant compte des aspects urbains, économiques et sociaux.

Par rapport à la mobilité et la connectivité, tantôt il a été présenté le canal Lachine. Dans

685

les tables rondes aussi on en a parlé. On souhaitait que ça puisse devenir même éventuellement une connectivité, une voie de passage pour établir des ponts – sans jeu de mots – entre les différents quartiers, que ça pourrait devenir même un mode de transport utilitaire pour passer d'un quartier à l'autre. Tout ça, évidemment de façon sécuritaire et par exemple en améliorant la signalisation, en rendant beau le paysage, on a parlé de murale sur ces fameux beaux piliers-là qui sont blancs à l'écran mais qui, une fois qu'ils sont blancs, c'est l'fun d'écrire sur du blanc. Donc pour éviter que ça soit pollué par des graffitis qui amènent un sentiment d'insécurité, donc de

690

prévoir ces aspects-là dès le départ.

Le désenclavement dans le but de briser l'isolement, donc de favoriser, privilégier les modes de transport accessibles aux personnes à faible revenu. Il y a eu un exemple de rendre abordable l'utilisation de vélos usagers, améliorer des parcours multimodaux, sécuritaires, agréables dans l'emprise du CN afin de formaliser les comportements illégaux parce qu'on a entendu qu'il y avait des gens qui traversaient les voies ferrées là où ils n'étaient pas supposés et

c'était très dangereux. Donc comment on peut penser à rendre ça plus sécuritaire. Ça fait le tour de mes deux tables.

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, Madame Cossette.

Mme ÉLISE NAUD:

705

700

Alors c'est autour de Serge Quenneville de l'éco-quartier.

M. SERGE QUENNEVILLE:

710

Merci. Bonsoir, tout le monde! Alors les deux derniers ateliers qu'on a faits, il faut comprendre qu'il va y avoir du recoupement avec ce que Élyse vous a présenté sur les deux premiers ateliers et que je regardais un peu ce qui vous est proposé ce soir, puis la première réaction je me suis dit, c'est que d'abord, c'est un privilège de participer à un processus comme ça parce qu'il y a toutes sortes de formes d'idéation qui se partagent entre les gens et le lourd fardeau, c'est de faire une synthèse de ça. Et moi, je vous présente la synthèse qui a été faite par la commission.

715

720

725

Dans la dynamisation économique et la cohabitation des fonctions, un thème qui ressortait principalement, c'était la notion de concept de quartier complet - moi je dirais d'éco-quartier dans le fond, je prêche un petit peu pour ma paroisse – avec quatre thèmes principaux. On aurait pu en rajouter d'autres qui étaient peut-être plus secondaires ou qui ont été traités comme secondaires : l'habitation, l'emploi, les loisirs, les services et commerces de proximité. Tout ça, c'était basé, beaucoup les discussions en tout cas sur la table où moi j'ai contribué, c'était basé beaucoup sur l'approche que vivre, travailler, se déplacer, consommer dans un quartier, c'est toujours plus profitable et pour la société et pour les citoyens que de créer des immenses déplacements entre ces différentes activités-là.

Donc pour l'habitation, les problématiques qui sortaient sur le territoire qui est proposé du PDUES, c'était le contrôle de la gentrification résidentielle et le maintien des populations en place. Alors peut-être qu'ici déjà dans la salle, il y a des gens qui vivent ces problèmes-là. Si vous avez des solutions, partagez-les parce que ce n'est pas toujours évident.

735

On aurait pu ajouter, parce que sur ma table, il y avait la qualité des logements, ce que Élyse parlait tantôt, l'accessibilité à des programmes pour améliorer les logements locatifs en particulier et le contexte socioéconomique. Il y a énormément de variations dans les deux quartiers qu'on vous présente Saint-Henri et à Saint-Paul, Saint-Paul/Émard.

740

Les emplois. Maintien du secteur d'emploi Cabot. Tout le monde sait où est Cabot? Est-ce qu'il y a des gens qui ne savent pas? Ils peuvent lever la main. Non, alors super, O.K. Donc vous connaissez bien votre arrondissement. C'est un secteur qui est propice au développement et on a parlé beaucoup du développement de l'emploi pour le secteur Cabot, incluant aussi une mixité des usages à l'intérieur de ce secteur-là. Incitatifs à l'embauche local, développement de l'employabilité, soutien aux jeunes entrepreneurs, le réseautage. Et là encore, on aurait pu rajouter des sous-thèmes sur les problématiques qui sont liées à l'emploi, à l'employabilité, à la qualité des emplois aussi, etc. Ça ressortait dans mon atelier, je parle du mien.

745

Les loisirs. Évidemment, l'accessibilité physique et économique. Ça touche les questions de désenclavement ce que Élyse parlait tantôt. Donc de mobilité aussi, de transport.

750

Des services et des commerces de proximité, revitalisation des artères, signalisation propre au quartier, point qui, moi, m'apparaît important, la signalisation propre, je rajouterais la cohérence de la signalisation parce que pour les gens qui marchent, qui font du vélo, qui font du transport actif dans l'arrondissement, on pourrait faire ressortir beaucoup d'exemples d'une signalisation qui est très incohérente, surtout pour les piétons.

755

Programme d'achat local et soutien aux initiatives locales, contrôle de la gentrification commerciale, etc. On aurait pu rajouter dans cette section-là de la cohabitation des fonctions, le mécanisme qu'on a pour relier ces différentes fonctions-là, c'est-à-dire les déplacements,

déplacements actifs, multiusages aussi. Donc ce que Élyse disait tantôt, on a toujours plus la planification de faire du territoire un territoire automobile avant tout. Je dirais la réflexion qui ressortait par rapport à la dynamisation économique sur l'atelier dont j'ai assisté, c'était les moyens de passer dans une forme de transition de quartier à quartier, d'un quartier à l'autre et quelles sont les problématiques pour évoluer dans une transition d'un quartier vers quelque chose d'autre, de mieux, le PDUES étant un des moyens de l'atteindre.

765

Le deuxième et dernier point que j'ai à vous présenter, qui est le dernier atelier sur les équipements collectifs qui rejoint en partie... Je voyais les quatre enjeux que l'arrondissement a présentés. Ça a été modifié un petit peu par rapport aux quatre thèmes qu'on avait abordés, mais les équipements collectifs, on peut les retrouver dans un des enjeux.

770

Là, il y a eu des discussions vraiment intéressantes parce que ça touchait vraiment beaucoup de gens, puis entre autres au niveau de Gadbois, au pôle Gadbois. Alors un, le maintien des équipements actuels, la consolidation et l'entretien des équipements existants. Moi, curieusement, la plupart des gens qui sont très actifs dans l'utilisation des équipements collectifs disaient : « Ce n'est pas nécessaire d'en avoir plus, des nouveaux. On en a des bons déjà, il faut les entretenir. » Donc c'est un peu ca qui ressortait.

775

L'amélioration de l'accessibilité physique et économique et de la convivialité. Le développement de la trame culturelle. La conversion de ruelles en espace de vie. Ça, j'aime ça parce qu'on en fait beaucoup. Je rajouterais, moi, peut-être des thèmes comme au niveau des équipements collectifs en termes toujours d'accessibilité, la cohérence de la signalisation et la connaissance de ces équipements-là. On pense, par exemple, il y a quelqu'un qui avait fait la réflexion : « Quand on est sur le canal Lachine, il n'y a rien qui nous relie au quartier sur le canal Lachine. Il n'y a pratiquement pas de signalisation qui nous dit : « Vous êtes au pôle Gadbois » ou « Vous pouvez aller faire une petite baignade entre 30 kilomètres de vélo » ou vous pouvez...», etc.

785

780

Quelques propositions pour le réaménagement du pôle Gadbois. Je ne répèterai pas ce que monsieur Ross, je crois, a présenté. Je pense que l'essentiel était là. Vous avez les différents

thèmes : poursuivre la réflexion de l'espace sous le pont. Il y a eu des propositions qui ont été présentées d'aménagement, c'est des propositions qui sont restées ouvertes.

795

Prévoir des commerces et des services de proximité. Il y a des gens qui faisaient le commentaire : c'est bien de lire le journal ou de prendre une bouteille d'eau mais il n'y a pas d'accès, de service de proximité autour. Donc essayez de développer ou de rendre accueillant le territoire pour des services de proximité.

800

Assurer la connectivité et la sécurité des lieux. Créer des aménagements multifonctionnels, multiusage. La question multigénérationnelle revenait. Moi, les quatre jours, les quatre ateliers, ça revenait constamment la question de la problématique, on pourrait dire en tout cas, de la réalité des catégories d'âge dans les différents quartiers.

805

Intégrer le pôle Gadbois dans une vision globale et l'intégrer au reste du PDUES. Dans notre cas, je dirais au reste de l'arrondissement. Et il y en a même qui ont comme suggéré en quelque part pourquoi pas commencer à penser au lien Gadbois avec la cour Turcot? Donc désenclaver avec quelque chose qui va se passer un jour dans la cour Turcot. Donc essayer de développer ce qu'on parlait tantôt, la connectivité déjà des infrastructures qui permettent ce désenclavement-là à prévoir, si on ne le fait pas à l'intérieur, par exemple, du PDUES ou des travaux de Turcot.

810

Je pense ça fait pas mal le tour.

LE PRÉSIDENT :

815

Merci beaucoup, Monsieur Quenneville, c'est apprécié. Élise, tu vas terminer ça?

Mme ÉLISE NAUD:

820

Bien oui, je vais terminer ça, puis je vais être obligée de m'asseoir parce que je dois utiliser la souris pour vous pointer des choses sur une carte. Alors les ateliers créatifs qui ont eu

lieu parallèlement aux tables rondes, on en a eu six jusqu'à maintenant : un dans une résidence pour personnes âgées ACHIM qui est sur le boulevard Monk; un ici même au Complexe Gadbois; deux à James Lyng : un avec les étudiants en journée et le deuxième en soirée avec des parents et des employés; un à la maison de la culture Marie-Uguay; un à la maison des jeunes RadoActifs sur le boulevard Monk encore; il y en a un qui s'en vient à la maison des jeunes La Galerie dans Saint-Henri; et un qui est ouvert, donc vous pouvez vous inscrire si jamais vous le désirez, à la table d'accueil il y a des fiches d'inscription au CRCS St-Zotique le 28 avril prochain. Et il y en a un prévu pour le milieu des affaires, donc au mois de mai, que j'ai oublié d'indiquer malheureusement.

830

Alors les résultats de ces ateliers-là. Vous ne voyez sûrement pas la légende mais la présentation va être disponible sur notre site web, alors vous pourrez aller la regarder plus précisément. Il y avait tellement d'éléments à mettre sur la carte qu'à un moment donné, ça devient un petit peu difficile en projection comme ça.

835

Le premier élément qui a été vraiment mentionné, c'est la revitalisation du boulevard Monk et de l'avenue de l'Église qui sont en orange. Donc le boulevard Monk est le petit bout du boulevard Monk ici et la rue de l'Église là en orange, autant au niveau des commerces mais aussi du mobilier urbain.

840

Il a été mentionné de pallier le désert alimentaire en favorisant des commerces. Notamment, il y a eu une proposition pour la Canada Malting, donc le terrain de la Canada Malting qui est ici, d'en faire un pôle résidentiel, commercial et culturel, donc une espèce de gros pôle un peu multifonction. De connecter les différents secteurs, donc intra et interquartiers. Pour ça, il a été demandé de faire des liens vers NDG, vers Notre-Dame-de-Grâce, sans spécifier trop comment, par exemple.

845

Il y a eu aussi une proposition d'une navette entre la ligne orange et la ligne verte pour le métro, pour faciliter les déplacements. Il y a eu des propositions de passerelle, donc autant piétonne, vélo, pas nécessairement pour les voitures mais dans l'axe de la rue Hadley, une passerelle, des pistes cyclables, mais ca, je vais en reparler.

Les transports en commun, donc il a été proposé l'ajout d'une ligne d'autobus sur Saint-Patrick. L'amélioration du service en fait de la fréquence surtout je crois pour la desserte du pôle Gadbois ici. Et les jeunes de l'école secondaire James Lyng ont demandé un express entre l'école et le métro Lionel-Groulx. Il y a eu aussi une proposition d'une gare près de la place Saint-Henri sur la voie ferrée. Ça, c'était pour connecter les différents secteurs.

860

Ensuite, aménager plus d'espaces publics, des centres communautaires, des jardins, des terrains sportifs, des espaces culturels. Il a notamment été proposé d'aménager les berges du canal avec des terrains sportifs, des zones de détente, des zones culturelles. Il y a une proposition d'une scène entre autres pour faire des événements culturels. Donc il y a différents endroits qui ont été pointés, celui-là ici, mais il y a aussi ici autour du pôle Gadbois, ça tombe bien, ici.

865

Le terrain ici au nord de Notre-Dame, il y a eu une proposition de faire un terrain sportif, une forêt urbaine et un stationnement. Donc trois propositions pour le même terrain. Donc là qu'est-ce qui va arriver? Ce n'est pas moi qui peux vous le dire.

870

Ensuite de ça, verdir partout où c'est possible mais surtout en lien avec les infrastructures. Donc autour de toutes les infrastructures, surtout pour minimiser les nuisances causées par celles-ci, entre autres, le bruit et la poussière.

875

Favoriser la mobilité active. Donc vélo, marche. Il y a eu plein de propositions de pistes cyclables et de prolongement de pistes existantes, mais celle qui est revenue sur, je pense, quatre ateliers sur les six, c'est de permettre le prolongement de la piste cyclable du côté nord du canal Lachine jusqu'au Marché Atwater donc en trouvant une solution pour pouvoir repasser par-dessus la voie ferrée.

880

Un autre élément, c'était de devenir le premier quartier vert et solidaire. Donc ça regroupe, moi je trouve, beaucoup d'éléments qui ont été mentionnés dans les différents ateliers surtout si on considère l'ajout de place publique.

Ensuite de ça, attirer des gens dans le quartier. Donc utiliser le flux de transport, donc les gens qui passent par le quartier, mais les attirer dans le quartier pour justement créer de l'activité autant économique que culturelle. Ça, c'était difficile à représenter sur une carte mais c'est un des éléments qui est vraiment ressorti dans plusieurs ateliers.

890

verdissant notamment mais aussi de s'assurer qu'il y ait un dégagement entre les infrastructures et les développements futurs.

Veiller à la sécurité des jeunes autour de l'école James Lyng et du pôle Gadbois. Je vais

Créer une vie de quartier aussi. Créer des zones tampon autour des infrastructures en

895

vous montrer entre autres sur un prochain acétate que les jeunes veulent une traverse piéton en face de l'école, un arrêt d'autobus en face de l'école, en tout cas, différents petits éléments comme ça.

Pour ce qui est du secteur Cabot et des zones industrielles, de façon générale, il y a eu plein de propositions mais j'en ai noté quelques-unes dont le maintien de la zone d'emploi, l'implantation de bureaux le long de l'autoroute. Il y a eu des propositions d'implantation de quelques petites poches résidentielles mais en s'assurant qu'elles étaient à distance raisonnable des infrastructures. Un pôle culturel, des incubateurs d'entreprise mais les emplacements n'étaient pas tout à fait déterminés, alors c'était difficile de les identifier.

905

900

Pour ce qui est plus précisément de la zone du pôle Gadbois, donc l'école James Lyng et le Complexe Gadbois, il y a un mur, un graffiti qui a été proposé. Bon, les jeunes ont demandé à ce qu'il y ait une plus grande fréquence d'autobus qui se rendent dans le secteur, leur express vers le métro Lionel-Groulx. Ils ont demandé des mesures d'apaisement de la circulation en face de l'école parce qu'ils considèrent que chaque jour, pour aller prendre l'autobus, ils risquent un peu leur vie à traverser Notre-Dame puisque malheureusement, ils ne traversent pas aux intersections.

910

Ils ont demandé un tunnel, en tout cas, ils ont proposé un tunnel entre l'école et le Centre Gadbois. Ils ont demandé aussi, l'étoile c'est des terrains extérieurs mais de sport. Alors il a été

mentionné le basket, le soccer, le football, un skate park. Ça, c'était pas mal les idées pour le terrain de sport. Mais ils ont aussi signifié qu'ils aimeraient ça avoir une zone un peu pique-nique, détente, avec des bancs, avec des tables, des fontaines, des abreuvoirs pour boire de l'eau, une zone un peu plus détente je dirais.

920

Et là, il y a eu des propositions de stationnement. Alors ici, le stationnement était de l'autre côté de Notre-Dame, au nord de Notre-Dame, ou encore sous l'échangeur. Alors ça, c'est à voir. Ça fait pas mal le tour.

925

Sur la carte précédente, j'ai oublié de vous mentionner mais il y a plusieurs intersections qui ont été identifiées comme étant dangereuses, qui sont représentées par des petits triangles ici. Il y a celle-là qui est Saint-Jacques/Saint-Antoine, de Courcelles. Ici, Saint-Rémi à la sortie du tunnel, Saint-Rémi au coin de Saint-Ambroise, de l'Église et Saint-Patrick, Monk et Saint-Patrick, puis Côte Saint-Paul et Monk. C'est des intersections qui ont été spécifiquement identifiées comme étant plus problématiques. Puis, j'ai terminé.

LE PRÉSIDENT :

930

Merci beaucoup, Élise. Là, on va prendre une pause d'une dizaine de minutes. Vous pourrez aller vous inscrire à l'arrière pour donner vos noms pour ensuite pouvoir poser des questions. Les gens de la Ville seront là, vous pourrez poser des questions aux gens de la Ville mais aussi des questions sur tout ce qu'on a présenté ce soir. On va jouer là-dedans. Alors on se revoit dans dix minutes. Merci beaucoup.

935

940

REPRISE DE LA SÉANCE

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

LE PRÉSIDENT:

945

Je vous inviterais à venir ici à la table, s'il vous plaît, Madame Limoges. Alors comme vous voyez, il y a moins de monde. On a eu beaucoup de monde cet après-midi, c'était très intéressant les échanges qu'il y avait dans les kiosques et souvent, c'est un mal pour un bien, quand il y a beaucoup de monde l'après-midi, bien ils ne reviennent pas le soir. Il y en a moins le soir.

950

Alors c'est un peu ce qu'on vit en ce moment, mais on va prendre le temps donc d'écouter les questions. Pour l'instant, j'ai une seule personne qui est inscrite, c'est madame Limoges. On va l'entendre. Puis on aura le temps d'échanger. Nous, on a quand même quelques questions à poser aux gens de la Ville, puis après, écoute donc, s'il y a moins de questions, on va arrêter plus de bonne heure que prévu, c'est tout.

955

Alors voilà. Madame Limoges, je vous donne la parole. Vous vous adressez à moi.

Mme ISABELLE LIMOGES:

960

Bonsoir! En fait, c'est un petit commentaire et une question. Je voulais peut-être vous rappeler que le Centre Gadbois, c'est quand même le deuxième plus gros centre sportif à Montréal après Claude-Robillard, et ma question est un peu la suivante. Je me demandais pourquoi on avait cherché un peu à enlever la vocation ou la nature du Centre Gadbois en mettant des événements culturels sur des terrains sportifs et tout. Alors je me demandais qu'est-ce qui avait poussé cette vision-là.

965

LE PRÉSIDENT :

Alors on va demander à la Ville de répondre à ça.

M. DAVID ROSS:

En fait la vocation récréosportive du Centre Gadbois demeure. Au contraire, on veut la renforcer. Il y a des participants qui souhaitent y voir aussi des activités culturelles. Il n'est pas question d'évacuer la vocation sportive. On a parlé de déplacer un terrain qui existe présentement, de le déplacer en agrandissant le parc Gadbois, donc le déplacer au nord de la rue Notre-Dame, mais il est toujours là.

Ça a passé très rapidement lors de la présentation mais dans les images qu'on a vues tout à l'heure, si on avait eu le temps de le regarder un petit peu plus en détail, on aurait vu qu'il y a d'autres espaces pour des activités sportives. Donc il y a des espaces qui sont multifonctionnels, il y avait aussi d'autres éléments comme des tables de ping-pong, il peut y avoir aussi des terrains de... On a parlé de terrain de basketball qui pourrait être aménagé sous le pont à hauban. Donc non seulement les activités qui sont là, qui sont... Oui, O.K.

LE PRÉSIDENT :

Vous, Madame Limoges, êtes-vous impliquée dans une association sportive?

Mme ISABELLE LIMOGES:

Oui, je suis résidente de Saint-Henri. Donc moi, je suis dans le village des tanneries, donc je suis touché par tout ce qui concerne Turcot et en même temps, je suis membre de l'équipe de l'Association de soccer du Sud-Ouest de Montréal.

LE PRÉSIDENT :

L'Association de?

995

975

980

985

Mme ISABELLE LIMOGES:

De soccer du Sud-Ouest de Montréal, l'ASSOM.

LE PRÉSIDENT :

1005

On essaie de retrouver les cartes utilisées tout à l'heure.

Mme ISABELLE LIMOGES:

1010

Pas de problème.

M. DAVID ROSS:

1015

Donc là, en fait, sur cette image-là, je pensais que j'avais le plan d'aménagement qu'on voyait sur nos panneaux à l'avant tout à l'heure, mais ici, on a juste, je vais dire, le fond de plan. Ici où est-ce qu'il y a le 2, c'est où il y a présentement le terrain de baseball. Ce qu'on propose, c'est de le déplacer où se trouve le numéro 4 et à côté de ce terrain de baseball-là, il y a aussi d'autres... Il y a encore une grande bande de terrain qui longe la rue Notre-Dame. Donc il est possible d'y aménager d'autres terrains de basketball ou des terrains de volleyball, par exemple.

1020

Il y a ensuite où se trouve le numéro 3, on proposait d'aménager des terrains de basketball, le skate park et à cet endroit-là, dans la section numéro 2 près de l'école, il y aurait un espace multifonction qui est d'abord destiné aux enfants de 5 à 12 ans mais en fait, ce n'est pas des jeux, c'est des monticules recouverts d'une surface de caoutchouc. Les gens donc pourraient se déplacer au travers.

1025

Et il y a d'autres propositions. Il y a par exemple dans certaines des propositions, il y a des... je vais appeler ça des terrains à défaut de meilleur mot mais un terrain pour des jeux de type pétanque ou *bocce* qui pourraient être aussi aménagés. Donc c'est différentes idées qui ont

été ressorties et qui, dans le fond, viennent renforcer la vocation récréosportive du centre en offrant des nouvelles possibilités à l'extérieur.

LE PRÉSIDENT :

1035

Merci. Madame, est-ce que ça vous satisfait?

Mme ISABELLE LIMOGES:

Bien, ça répond à ma question.

1040

LE PRÉSIDENT :

Ça répond à votre question.

1045

Mme ISABELLE LIMOGES:

Oui.

LE PRÉSIDENT :

1050

Madame Simard a une question pour vous, je pense.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1055

Madame Limoges, quand vous dites conserver ou amplifier la vocation sportive du Centre Gadbois...

Mme ISABELLE LIMOGES:

1060

Je ne parle pas seulement du Centre Gadbois, du pôle, autour du Centre Gadbois.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire:

Autour du Centre Gadbois. Est-ce que vous pensez à des activités sportives, à des activités organisées, structurées d'équipe ou des possibilités d'activités sportives libres?

1065

Mme ISABELLE LIMOGES:

Bien moi je pense aux deux.

1070

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire:

Vous pensez aux deux.

Mme ISABELLE LIMOGES:

1075

Oui.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire:

1080

Mais est-ce qu'il y en a une qui est prioritaire?

Mme ISABELLE LIMOGES:

1085

Je pense sportives parce qu'étant donné qu'on a un centre, ce serait bien qu'il soit utilisé parce que si vous venez ici l'été, à part quand il y a des camps de jour, des activités qui sont très spécifiques, l'été il ne se passe pas grand-chose au Centre Gadbois. Puis je trouve ça dommage parce que c'est quand même un beau centre. La Ville a quand même investi de l'argent dedans. C'est sûr qu'il aurait besoin d'être un petit peu retapé et entretenu mais c'est pour ça, je pense, que c'est important de conserver une certaine nature sportive autour du Centre Gadbois justement pour maximiser la vocation du centre comme tel.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Donc à la fois des activités de sport d'équipe et à la fois des infrastructures pour le sport individuel.

Mme ISABELLE LIMOGES:

Exactement.

1100

1095

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire:

Merci.

LE PRÉSIDENT :

Merci, Madame. Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui désireraient poser des questions? Oui, Monsieur. Venez ici en avant. Ça va simplifier un peu la façon. Je vous demanderais de vous identifier, s'il vous plaît.

1110

1105

M. DEREK ROBERTSON

Je m'appelle Derek Robertson, je suis un résident de Saint-Henri, directeur cofondateur d'Alliance des piétons et cyclistes Sud-Ouest de Montréal et fondateur des Jardins Collectif d'Allée des Tanneries. Ça, c'est beau petit jardin collectif situé entre les rues de Courcelles et Saint-Rémi, juste au nord du chemin de fer.

1120

1115

Ma question, c'est plus une précision. Je l'ai notée sur ce topo. Juste à droite du 2, au présent, c'est une partie du terrain de baseball. J'ai noté vous avez comme un triangle, c'est similaire comme des structures avoisinantes, comme la résidence de personnes âgées. Qu'est-ce que vous avez prévu pour ce triangle-là? D'après moi, c'est comme une bâtisse.

LE PRÉSIDENT :

1125

Monsieur, oui, vous pouvez y aller.

M. DAVID ROSS:

1130

C'est un terrain, comme on agrandit le Centre Gadbois, on envisage différentes possibilités. Donc ça pourrait être un terrain qui pourrait accueillir du logement, ça pourrait être un terrain que le Centre Gadbois pourrait utiliser pour déployer ses activités autrement. Donc les possibilités sont ouvertes. Mais au niveau de l'aménagement de l'espace public, ce qui est idéal, c'est d'avoir un encadrement des quatre côtés pour assurer une sécurité, un confort, une visibilité sur l'espace.

1135

Donc il n'y a pas d'usage qui est identifié à ce moment-ci. C'est plutôt une idée, ce n'est pas que c'est théorique mais c'est qu'il y a un besoin qu'on a normalement quand on fait un espace public qu'il y ait quatre côtés bien définis. Donc c'était juste pour traduire une intention d'encadrement. Donc comme pour les autres activités, c'est une vision.

1140

Donc les usages sont... On est ouvert aux différents usages, puis on est prêt à écouter ce que les gens souhaitent voir et proposent.

M. DEREK ROBERTSON

1145

Bien moi je vous propose, comme la madame était responsable pour l'Association de soccer, moi je veux encourager le soccer.

1150

Aussi, comme vous avez noté, il y a une école secondaire à côté. Ici, au Québec, nous avons un programme sport étudiant. Je ne comprends pas pourquoi il n'y a aucune personne qui a déjà mentionné ça, sport études. Pourquoi on a un grand centre sportif ici, why is there no connection between James Lynd High School and le centre culturel, le centre sportif? These

children are our future. They need to be encourage here in the sud-ouest. It's a great difficulty keeping our young people in school. We have un taux de décrochage dangereux.

1155

Je vous encourage d'une façon, je sais, on parle de réaménagement, mais agrandir les horizons, peut-être on ne parle pas juste physiquement mais on parle de nos citoyens. We need to build a better community and this is a chance to do it. I think this is a chance to look into the...

1160 **LE PRÉSIDENT**:

Je vous laisse aller un peu parce qu'on n'a pas grand monde pour poser des questions mais là, vous êtes dans le domaine des opinions et c'est très intéressant ce que vous dites. Je vous invite à venir nous dire ça explicitement.

1165

M. DEREK ROBERTSON

Absolument.

1170 **LE PRÉSIDENT**:

À partir du 24 mai, on va être là pour vous écouter, prendre en note et considérer tout ce que vous aurez à nous dire là-dessus.

1175 M. DEREK ROBERTSON

D'accord.

LE PRÉSIDENT :

1180

Ça va? Merci beaucoup.

M. DEREK ROBERTSON

1185

Merci. Bonne soirée.

LE PRÉSIDENT :

1190

Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui désireraient poser des questions? Mais en attendant, moi je vais vous en poser une là-bas.

1195

Pouvez-vous, pour le bénéfice de tout le monde, y compris le mien, nous donner des exemples de domaines d'activités qui peuvent être couverts par un PDUES, c'est-à-dire au point de vue économique, social, pas seulement urbain. Et puis ça a l'air de quoi les mesures que les pouvoirs publics, la Ville et peut-être d'autres avec la Ville, sont en mesure de prendre dans ce domaine-là.

M. LOUIS-HENRI BOURQUE:

1200

Bien sûr, ça va me faire plaisir de répondre à la question. Évidemment, je ne veux pas influencer les actions qui vont être proposées par les citoyens mais je vais donner des exemples dans différents domaines.

1205

Notamment au niveau du développement social, il y a des mécanismes de soutien à la communauté qui peuvent être mis en place dans le cadre du PDUES. Le même type de mécanismes ont été mis en place dans le cadre du PDUES Marconi. Donc c'est vraiment des enveloppes financières dédiées à soutenir des initiatives, des projets du milieu. Ces projets-là et ces initiatives-là pourraient être choisis par un comité de sélection qui est créé de personnes du milieu et s'adresser à des enjeux qui ont été soulevés durant les présentes consultations.

1210

Au niveau de la mobilité, par exemple, le PDUES pourrait prévoir des nouveaux aménagements sur le domaine public, des nouveaux liens cyclables, prévoir le réaménagement de certaines intersections. On a vu que des intersections problématiques avaient été identifiées.

Au niveau du dynamisme économique et commercial, je vais donner un exemple. La Ville a déjà mis en place – et d'ailleurs, il y a un nouveau programme *Réussir à Montréal* qui a été mis en place pour le boulevard Monk. Ce sont des programmes pour encourager les artères commerciales, donc c'est des programmes qui pourraient être mis en place sur certains tronçons des artères commerciales comprises dans le PDUES.

1220

Au niveau environnemental, principalement, on pourrait mettre en place des mesures de mitigation. Donc si l'environnement ressort, la qualité de l'air ressort comme une priorité pour les citoyens, on pourrait mettre en place des mesures de mitigation, donc un plan canopée, du verdissement et vraiment cibler. Disons que si on veut améliorer la qualité de l'air de X degrés, il faut planter tant d'arbres et verdir tant de superficie de terrain.

1225

Donc on pourrait avoir vraiment des actions au niveau de toutes les dimensions, au niveau de la qualité des milieux de vie, au niveau de la mobilité, de la connectivité, au niveau du dynamisme économique, au niveau du soutien social.

1230 LE PRÉSIDENT :

Merci. Dès qu'il y a une personne qui veut poser une question, levez la main, je vais vous identifier, je ne veux pas prendre la place des participants. Mais s'il n'y en a pas, moi j'ai une couple d'autres questions.

1235

M. LOUIS-HENRI BOURQUE:

Allez-y, Monsieur le président.

1240 **LE PRÉSIDENT**:

Puis ma collègue aussi insiste pour vous poser des questions.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire:

1245

J'en ai une.

M. LOUIS-HENRI BOURQUE:

1250

1255

1260

1265

Allez-y.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire:

On a beaucoup entendu parler de besoins en ce qui a trait aux logements communautaires et sociaux, particulièrement dans le secteur Saint-Paul/Émard où on dit qu'il y a très, très peu de terrains disponibles. En fait, il n'y a pas de terrain disponible. Alors d'abord, est-ce que vous avez des plans sur la table en ce qui a trait aux logements sociaux et communautaires? Et particulièrement en ce qui a trait à Saint-Paul/Émard.

M. LOUIS-HENRI BOURQUE:

Bien comme on l'a dit aux citoyens, actuellement, la Ville, l'arrondissement, n'a pas de plan sur la table. On est à l'écoute aujourd'hui des enjeux et de qu'est-ce que la population souhaite pour son quartier. Advenant que l'accès au logement devienne un enjeu, les défis s'articulent différemment d'un territoire à l'autre. Saint-Henri a encore des terrains disponibles alors que Saint-Paul/Émard, c'est un secteur qui est assez consolidé. Demeure qu'il y a des bâtiments qui peuvent être mis en valeur. Il faudra développer des outils ou être plus imaginatifs peut-être que les stratégies qui sont en place actuellement. Mais ça sera le rôle de l'arrondissement de développer ces stratégies-là.

1270

LE PRÉSIDENT :

Dans l'ensemble de votre travail quand on parle du PDUES, vous voyez ça, vous travaillez sur un horizon, vous comptez travailler sur un horizon de quoi, cinq ans, dix ans? Comment vous

voyez ça pour réaliser l'ensemble de ce que vous aurez à réaliser, une fois que le PDUES sera déposé l'année prochaine.

M. LOUIS-HENRI BOURQUE:

1280

Bien tout dépendamment des enjeux sur lesquels on va travailler, il y a des enjeux qui vont demander plus de patience, il y a d'autre chose qu'on va pouvoir régler plus directement mais on souhaite vraiment lancer la mise en œuvre en 2017 et on souhaite qu'elle soit réalisée dans le meilleur délai. L'horizon qu'on fixe, c'est un horizon jusqu'à 2025, donc c'est un plan qui vivrait sur huit ans, qui pourrait être bonifié mais on souhaite vraiment aller en mise en œuvre dans les huit premières années de l'adoption du PDUES.

1285

LE PRÉSIDENT :

1290

Donc vous n'attendrez pas que Turcot soit complètement fini avant de commencer certains travaux, si je comprends bien?

M. LOUIS-HENRI BOURQUE:

1295

Pas du tout. Les citoyens, on le sait, vivent actuellement dans un chantier, ont vécu depuis 1967 avec une infrastructure routière à côté de chez eux. Les citoyens veulent des actions rapidement, c'est quelque chose qui est ressorti beaucoup des discussions qu'on n'a peut-être pas mentionné lors des tables, lors des différentes rencontres, c'est : Quand ça va commencer? Donc l'arrondissement, la Ville de Montréal s'engagent à commencer rapidement.

1300

LE PRÉSIDENT :

Question financement. Est-ce que la manière de financer un ensemble d'activités qui seront, je présume bien, très importantes, si on considère les parcs, les rues, le mobilier urbain, les mesures sociales, les mesures pour dynamiser l'économie locale, etc., etc., alors le financement de ça, vous le voyez comment? Ça va se passer comment? Est-ce que...

Évidemment, il y a le plan triennal d'immobilisation, mais le plan triennal, comme le mot le dit, c'est trois ans, comment vous voyez, planifiez le financement de tout ça, puis réalisez le financement de tout ça? Quel mécanisme de suivi vous allez vous donner, etc.? Allez-y.

M. MATHIEU DELAGE:

En date d'aujourd'hui, on va être honnête, il n'y a pas de financement d'annoncé actuellement pour les actions qui vont être identifiées. Il y a des budgets qui sont attitrés aux abords de l'échangeur Turcot. Le pôle Gadbois, c'est un budget, les abords de la 15, c'en est un.

1315

1310

Mais évidemment donc on va aussi miser sur des programmes existants de la Ville, par exemple, ou d'autres organisations comme le Fonds vert des municipalités. On veut aussi, je parlais dans la présentation de l'arrimage avec d'autres démarches de planification. On va saisir les opportunités pour arrimer des actions entre deux secteurs de planification.

1320

Évidemment, aujourd'hui, c'est de faire ressortir les priorités pour les résidents, les travailleurs. Plus on aura un consensus fort sur les actions à porter, plus on identifiera des priorités d'action, bien nous, ce qu'on souhaite, c'est que le PDUES devienne finalement une sorte de plan d'affaires avec lequel on va pouvoir aller lever du financement au niveau de la Ville.

1325

M. LOUIS-HENRI BOURQUE:

1330

Concrètement je vais donner des exemples. Les infrastructures du secteur, il y a plusieurs infrastructures qui vont être à refaire dans les prochaines années. Quand la Ville refait les infrastructures d'une rue, c'est une occasion aussi de refaire la surface, de refaire l'aménagement du domaine public. Donc c'est à nous d'identifier ces opportunités-là et de les saisir.

1335

Déjà on travaille avec nos collègues des services centraux, nos collègues des travaux publics pour voir où des travaux vont être pour aller chercher ce type de financement. Puis sans faire d'annonce non plus pour les mécanismes de soutien à la communauté, on travaille déjà avec

nos collègues des services centraux pour identifier des enveloppes budgétaires qui seraient dédiées au PDUES.

LE PRÉSIDENT:

1340

On sait, c'est de notoriété publique maintenant, le gouvernement fédéral a annoncé plusieurs investissements qu'on peut qualifier d'importants dans les infrastructures. Est-ce que vous voyez les occasions là? Est-ce que vous êtes déjà en pourparlers? Est-ce qu'il y a des aspects que vous comptez travailler particulièrement avec le fédéral là-dessus? Je comprends que vous ne pouvez pas parler au nom des autres.

1345

M. LOUIS-HENRI BOURQUE:

1350

Infrastructure Canada. Demeure que des liens ont été établis notamment avec ces organismes-là. Les enveloppes qui ont été annoncées pour le canal Lachine, c'est vraiment des enveloppes associées aux infrastructures. C'est important le maintien des murs, les écluses, la mise en état de toute cette infrastructure-là qui a été rouverte en 2002 à la navigation. Demeure qu'on est en pourparlers avec Parcs Canada sur différentes opportunités. C'est sûr qu'il y a des enjeux qui touchent le territoire de Parcs Canada. Donc c'est à travers des partenariats qu'on compte faire ces aménagements-là.

J'allais commencer ma réponse en disant que je ne travaille pas pour Parcs Canada ni

1355

On a déjà établi, je pense, au stade où on en est, l'importance, c'était d'établir des ponts, mais on peut vous dire que des ponts ont été établis avec ces organismes-là. On a vu aujourd'hui notamment que le CN était présent aujourd'hui. Donc c'est en formant des partenariats avec ces organismes-là qu'on va pouvoir réaliser concrètement des aménagements communs, intégrés, autant sur le territoire de l'arrondissement que sur le territoire notamment de Parcs Canada.

1360

LE PRÉSIDENT :

1365

Merci. Moi, je n'ai pas d'autres questions.

M. LOUIS-HENRI BOURQUE:

Je suis un peu déçu parce que j'étais vraiment prêt à répondre à une kyrielle de questions.

1370

1375

1380

LE PRÉSIDENT :

Je vois ça.

M. LOUIS-HENRI BOURQUE:

Mais si vous me permettez, Monsieur le président, je veux quand même inviter les gens qui sont dans la salle, notre kiosque demeure ouvert. S'il y a des gens qui préfèrent venir nous voir au kiosque. Je vous invite aussi à peut-être partir avec une petite carte postale. Vous avez le territoire du PDUES identifié sur la carte postale et les différentes étapes aussi qui vont être réalisées à travers le PDUES, dont l'horizon dont je vous ai parlé, l'objectif de mise en œuvre 2017-2025 apparaît sur cette carte-là.

1385

1390

Quelque chose que je veux réitérer, c'est qu'on est actuellement – on l'a dit mais je veux le répéter – le PDUES de Turcot se veut une démarche participative. Ce n'est pas une démarche participative seulement pour élaborer les enjeux. On va poursuivre la démarche participative suite aux travaux de l'Office en maintenant des plateformes, notamment internet, où les gens vont pouvoir échanger. On va ouvrir une adresse courriel où les gens vont pouvoir poursuivre à faire des commentaires tout le long du processus. On va poursuivre nos rencontres avec le milieu. On va poursuivre l'entretien des ponts qu'on a créés avec nos partenaires et tout ça va se suivre jusqu'à la mise en œuvre. La mise en œuvre aussi, on souhaite impliquer le public. Donc c'est vraiment votre plan, c'est votre occasion de contribuer au développement de votre quartier et dans le fond, c'est un engagement qu'on signifie de l'arrondissement aujourd'hui. Voilà.

LE PRÉSIDENT :

C'est très bien, je vous remercie beaucoup. Madame, est-ce que vous pouvez venir au micro, s'il vous plaît ici? Je m'excuse. Il faut que le système entende votre voix. Vous êtes Madame Limoges.

1400

Mme ISABELLE LIMOGES:

Limoges. Je vais juste avoir une question, c'est juste une précision. Est-ce que cette information-là va être disponible via le site de l'arrondissement du Sud-Ouest?

1405

M. LOUIS-HENRI BOURQUE:

L'information, bien c'est-à-dire, vous voulez dire au niveau des plateformes d'échange?

1410

C'est-à-dire que là, on ne veut pas interférer avec les travaux de l'Office de consultation publique de Montréal. C'est leur rôle actuellement d'accueillir les commentaires, les mémoires au mois de mai. Il y a un rapport qui va être produit par l'Office. Mais suite à la production du rapport, on ne partira pas travailler à huis clos pendant huit mois pour ressortir un rapport par surprise à la population. On va mettre en place les outils, les plateformes, pour que la population puisse continuer à contribuer à la démarche, à nous poser des questions via courriels. On aura une adresse courriel PDUES qui est déjà créée mais on attend avant de la mettre en vigueur que l'Office termine ses travaux, on ne veut pas d'interférence.

1415

On va mettre en place aussi une plateforme internet et tous les citoyens aussi qui solliciteront une rencontre, il va y avoir quand même certaines limites, mais s'il y a des rencontres de sollicitées, on fera les rencontres nécessaires. Mais le but, c'est que c'est une démarche participative du début jusqu'à sa mise en œuvre, jusqu'à la fin du processus.

1420

Mme ISABELLE LIMOGES:

Mais je pense que ce serait peut-être bien d'avoir un lien à partir du site de l'arrondissement pour que les gens puissent aller chercher cette information-là une fois que les rapports vont être déposés et tout. Parce qu'il y a beaucoup de gens qui vont chercher cette information directement sur le site de l'arrondissement.

1430

1435

M. LOUIS-HENRI BOURQUE:

On a déjà un bouton pour l'Office dans le fond. On va juste remplacer ce bouton de l'Office là, quand le rapport sera déposé, pour un bouton de la démarche PDUES. Donc les gens vont vraiment facilement... On va rendre ça le plus pour que ce soit facilement accessible. Donc oui, on prend note de la suggestion.

LE PRÉSIDENT :

1440

Merci beaucoup.

Mme ISABELLE LIMOGES:

Merci.

1445

LE PRÉSIDENT :

Alors moi je vais mettre fin à cette soirée d'information. Je voudrais remercier vraiment tout le monde qui a organisé les kiosques cet après-midi, les gens qui sont venus s'informer. C'était vraiment dynamique et intéressant. Il y a eu beaucoup de monde dans le courant de la journée.

1455

1450

Je vous rappelle que le 26 avril, mardi prochain, il y a une autre séance comme celle-ci avec des kiosques et en soirée, échanges et séance d'information. C'est au Théâtre Paradoxe la semaine prochaine donc le 26 avril. Et je vous rappelle aussi que le 24 mai, c'est la soirée où on

va recevoir vos opinions, vos mémoires, vos commentaires, etc. On sera ici pour vous écouter, pour enregistrer ce que vous avez à dire.

1460

Ensuite, on analysera tout ça, puis dans le courant de l'été, on fera un rapport à la Ville sur la vision que les gens nous auront transmise à travers l'ensemble des activités qu'on aura tenues depuis novembre dernier, c'est-à-dire les ateliers créatifs, les tables rondes, les soirées d'information. Évidemment, les séances d'audition, etc.

1465

Alors merci encore. Vous pouvez toujours aller voir le site web de l'Office de consultation publique de Montréal. Vous faites *OCPM* sur votre moteur de recherche et vous avez une mine d'informations documentaires à votre disposition. Toutes les présentations qui ont été faites ce soir seront sur le site web de l'Office aussi. Si ce n'est pas demain, ce sera dans les jours qui viennent. Donc voilà. Merci beaucoup tout le monde. Merci.

1470

M. LOUIS-HENRI BOURQUE:

Merci.

FIN DE LA SOIRÉE

1475

	Je, soussignée, LOUISE PHILIBERT , sténographe officielle, dûment assermentée, déclare et affirme sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription fidèle et exacte des notes sténographiques prises par moi au moyen du sténomasque.
1485	LE TOUT CONFORMÉMENT À LA LOI
	Et j'ai signé :
1490	LOUISE PHILIBERT, s.o.